

Toulouse, le 29 novembre 2021

Pôle Politique du travail

Affaire suivie par : Virginie Nègre
Tél. : 05-67-73-63-32
Mél. : virginie.negre@direccte.gouv.fr

LR/AR

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi,
Du travail et des solidarités d'Occitanie

à

Madame Claudine MAZZIOTTA
Directrice du PST 66
1-3 rue Ibn Sinaï dit Avicenne

66330 CABESTANY

Objet : Décision renouvellement de votre agrément interentreprises PST 66

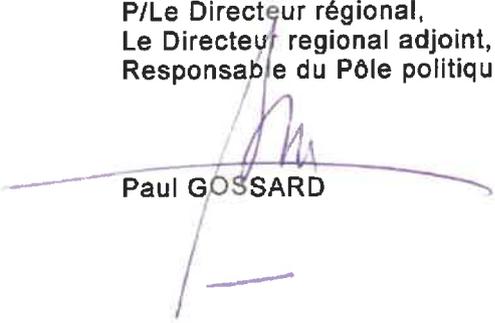
Madame la Directrice,

Je vous prie de trouver, ci-joint, la décision d'agrément de votre service de santé au travail interentreprises.

Cet agrément vous est accordé pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 25/11/2026.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

P/Le Directeur régional,
Le Directeur régional adjoint,
Responsable du Pôle politique du travail,


Paul GOSSARD